

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article2368>

# ECONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE,... EN UN MOT : COLLECTIVE

- Regards -

Date de mise en ligne : vendredi 4 février 2011

## **Description :**

Un nouvel éditorial de notre ami Marcel Caballero dans "Les brèves du Ciriec".

---

**Rencontres Sociales**

---

### Un nouvel éditorial de notre ami Marcel Caballero dans "Les brèves du Ciriec".

Au moment de sa fondation, en 1947, le CIRIEC se déclinait : « Centre International de Recherche et d'Information sur l'Economie Collective ». La création du CIRIEC marquait une étape décisive dans l'oeuvre entreprise, dès 1908 par Edgard Milhaud, avec la revue Les Annales de l'Economie Collective. Sous ce vocable, il ambitionnait de couvrir tout le champ de l'économie d'intérêt général, qu'elle procède de la puissance publique ou de l'initiative privée non capitaliste. Si, en 1974, l'Assemblée générale du CIRIEC décida de conserver le sigle, mais d'en changer l'intitulé en Centre International de Recherche et d'Information sur l'économie publique, sociale et coopérative, c'est sans doute pour prendre des distances à l'égard de l'économie collective telle qu'elle avait été tragiquement caricaturée par les régimes prétendument communistes. Cette concession au « politiquement correct » n'a pas pour autant affecté l'orientation des travaux du CIRIEC : « Entreprendre et promouvoir, par tous les moyens en son pouvoir, toutes recherches et distributions d'informations sur l'économie collective dans le monde, considérée dans ses différentes formes et dans leurs relations : régie publique, coopération, régie coopérative, autres formes d'entreprises d'intérêt général, économie organisée, système des plans, etc. » Cette volonté d'aborder l'économie collective dans son ensemble constitue encore aujourd'hui une spécificité du CIRIEC.

Pourquoi souligner le caractère collectif de l'économie d'intérêt général ? Parce que les questions de sémantique, et les chamailleries qui les accompagnent, ne sont jamais innocentes. Les disputes sur les « mots » traduisent souvent l'incapacité ou le refus de s'entendre sur les « choses ». Il en fut ainsi au moment du surgissement du concept d' « économie solidaire » et il en va de même, aujourd'hui, à propos de l' « entrepreneuriat social ». Parce que le débat peine à s'engager sur le fond, il s'enlise dans la forme, les procédures et les procès d'intention. Espérons que l'issue ne sera pas celle qui sanctionne habituellement les querelles sur l'application des statuts et règlements dans une organisation en crise. L'expérience montre que lorsqu'on les invoque pour tenter de sortir de l'impasse, c'est qu'il est déjà trop tard.

Au-delà des mots, l'urgence aujourd'hui est de s'entendre sur ce qui légitime l'appartenance à un modèle économique qui se différencie du modèle capitaliste jusqu'à s'y opposer, voire prétendre s'y substituer, et qui revendique le droit et les moyens d' « entreprendre autrement ». Au-delà des statuts, ce sont des valeurs et des pratiques communes qui doivent fonder cette légitimité en toute lisibilité et cohérence. Si l'une de ces valeurs ou de ces pratiques vient à manquer, en particulier le caractère collectif de l'initiative d'entreprendre, de la propriété, du mode de gestion et de l'attribution des résultats, c'est la cohésion de l'ensemble qui est compromise.

Le CIRIEC a un rôle à jouer pour accompagner, par la recherche et l'information, la volonté commune de maintenir le cap sur les fondamentaux qui ont assuré jusqu'ici cette nécessaire cohésion et protégé des risques de banalisation, voire de déviance. Il continuera de le faire en favorisant les connexions entre tous les secteurs qui se reconnaissent dans le concept d'économie collective.

Marcel Caballero Vice-président du CIRIEC-France [marcel.caballero@club-internet.fr](mailto:marcel.caballero@club-internet.fr)